

COMPTE RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 14 Septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ESPIE, Maire.

Présents: Jean-Claude ESPIE, Michelle BOURGES, Françoise MORIN, Lionel CHEVAL, Jean-Pierre DEFRANCE, Yves BARRANQUE, Alexandre GALINIER, Thierry MEUNIER, Solange YEPAS ARBOLEDA, Laurent PEYRANNE, Denis LEZAT, Emmanuelle BORNAREL, Vincent LESCURE

Absents-excusés: Sylvie DELPRAT, Benoît GERMAIN

Secrétaire de Séance : Solange YEPES ARBOLEDA

VALIDATION DES COMPTES RENDUS

Conseil municipal du 25 mai 2020, approuvé à l'unanimité.

Conseil municipal du 10 juillet 2020, approuvé à l'unanimité.

Conseil municipal du 21 juillet 2020, approuvé à l'unanimité.

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,
Annule et remplace la délibération du 2 juin 2020,
Vu les dispositions de l'article L 1411-5 II b du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que la Commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire ou de son représentant, Président, et par trois membres du Conseil Municipal élus par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Se présentent : Membres titulaires

Madame Michelle BOURGES, Madame Françoise MORIN, Monsieur Laurent PEYRANNE

Se présentent : Membres suppléants

Monsieur Lionel CHEVAL, Monsieur Vincent LESCURE, Monsieur Jean-Pierre DEFRANCE

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

Nombre de votants = ... 13.....

Suffrages exprimés = ... 13

Ainsi répartis :

Membres titulaires obtiennent 13 voix

Membres suppléants obtiennent ... 8.....voix

Sont ainsi déclarés élus membres titulaires :
Madame Michelle BOURGES, Madame Françoise MORIN, Monsieur Laurent PEYRANNE

Sont ainsi déclarés élus membres suppléants :
Monsieur Lionel CHEVAL, Monsieur Vincent LESCURE, Monsieur Jean-Pierre DEFRANCE

**OBJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR RENOVATION HALLE COMMUNALE –
DETR 2020**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la mise en place d'aide financière au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2020 (DETR) dont l'objectif est de financer la réalisation d'investissements.

Le projet des travaux de rénovation de la Halle communale de Bretx s'inscrit dans cette démarche.

Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve le projet de rénovation de la Halle communale de Bretx
- décide de solliciter une aide financière dans le cadre DETR
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de la subvention DETR pour les travaux suivants :
 - Rénovation de la Halle communale de Bretx
Montant estimé : 60 000 € HT soit 72 000 € TTC.

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT

Conformément aux articles L5211-7, L5212-7 et L5212-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que conformément aux statuts du Syndicat HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipale de procéder à l'élection des délégués, par un vote à main levée.

Après vote du Conseil Municipal :

- Monsieur LESCURE Vincent, qui a déclaré accepter ce mandat, est désigné comme délégué titulaire de la Commune de Bretx au Syndicat HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT.
- Madame DELPRAT Sylvie, qui a déclaré accepter ce mandat, est désignée comme déléguée suppléante de la Commune de Bretx au Syndicat HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT.

Envoyé en préfecture le 17/09/2020

Reçu en préfecture le 17/09/2020

Affiché le

ID : 031-213100894-20200914-20200914_04-DE

31089

Commune de BRETX - Budget Communal

Code INSEE

Désignation de la Collectivité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

n° 2020/09/14 - 04

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	15		
Nombre de membres présents	13		
Nombre de suffrages exprimés	13		
VOTES : Contre	0	Pour	13
Date de convocation :	02/09/2020		

L'an deux mille vingt, le 14 septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Jean-Claude ESPIE, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	390.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	390.00 €	
D 6811 : Dot.amort.immos incorp.& corp		390.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		390.00 €
R 2802 : Frais documents d'urbanisme		354.00 €
R 28041512 : GFP rat : Bâtiments et instal.		136.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		490.00 €

Signataires :

Certifié exécutoire par Jean-Claude ESPIE, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

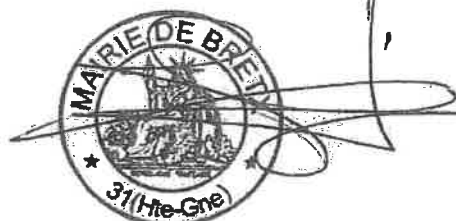
A BRETX, le 14/09/2020.

pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Claude ESPIE

Maire



COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES FINANCES

Après rectification et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les membres suivants au sein de la Commission communale des Finances :

FINANCES	Jean-Claude ESPIE, BOURGES Michelle, Françoise MORIN, CHEVAL Lionel, BARRANQUE Yves
----------	---

APPROBATION REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Le Maire informe qu'il serait nécessaire d'avoir un règlement intérieur pour le cimetière communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à la majorité absolue, le règlement intérieur du cimetière communal tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Le présent règlement a pour objet d'assurer le bon ordre, la décence, la sérénité, la salubrité et la tranquillité publique dans le cimetière communal.

QUESTIONS DIVERSES

Chantiers en cours

- Eau chemin de Charlane : RAS
- Fin du busage, chemin de Filouso
- SDEHG : demander devis pour effacement réseaux chemin de Filouso
- France télécom et EDF devis pour effacement réseaux chemin de Charlane
- Eclairage public rue des écoles : travaux en cours
- Problème pour la rétrocession voirie et espaces verts lotissement la Fontaine Saint Jean : bassin de rétention

Fin de séance : 23 heures